



## PLAN PRÉLIMINAIRE DE RÉSERVATION



ÉCHELLE GRAPHIQUE :



NOTA :  
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation.  
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatifs.  
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs.  
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain/salle d'eau et kitchenette) intérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.

**N.V.I**

## Plan de localisation



B2.3.4

Appartement	3 pièces	R+3
Chambre 1	12,08	
Chambre 2	9,32	
Entrée	4,66	
Sdb	4,82	
Séjour/cuisine	28,39	
Wc	1,85	
<b>Total surface habitable :</b>	<b>61,12 m<sup>2</sup></b>	

BALCON	4,43
<b>Surface annexe :</b>	<b>4,43 m<sup>2</sup></b>

Légende:

- LC : Linéaire complémentaire (NF HABITAT)
- TRI : Espace de tri
- LL : Emplacement lave-linge
- LV : Emplacement lave-vaisselle
- F : Emplacement réfrigérateur
- Cu : Emplacement cuison
- ETEL : Espace technique électrique du lgt.
- PFL : Porte-fenêtre
- FF : Fenêtre fixe
- GC : Garde-corps
- VR : Volet roulant
- VL : Volet roulant à lames
- AV : Fenêtre toute hauteur avec allège vitrée à 1,00m
- PLC : Placard
- PV : Pare-vue
- TV : Prise TV
- Gaine technique :
- Soffite et faux plafonds :
- Retombée poutre :

Indice : 0

Date : 28/11/2025